

Programme Formation Habilitation électrique Opération non électrique Indice B0-H0(v) Exécutant et chargé de chantier Recyclage

Durée totale de la formation : 7 heures (réparties sur 1 jour)

Nombre de participants : 1 à 10 personnes

Lieu de formation : dans vos locaux ou dans une salle réservée à cet effet

Prérequis : être titulaire d'une Habilitation électrique Opération non électrique Indice B0-H0(v) Exécutant et chargé de chantier à jour

Objectifs de la formation:

- Réaliser ou encadrer des opérations d'ordre non électrique sur ou à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques en basse et haute tension dans le respect des nouvelles prescriptions de la NFC 18-510

Public concerné :

Toutes personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage (simple) des pièces nues sous tension (ex : maçon, technicien de maintenance, peintre....)

Evaluation de la formation :

Evaluation théorique (QCM)

Evaluation pratique

Exercices pratiques de mise en situation et évaluation pratique pour chaque participant.

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur

Encadrement de la formation : Formateur spécialisé dans les risques électriques

Méthodes pédagogiques : exposé interactif, démonstrations, études de cas

Contenu :

Matin

Partie théorique

L'habilitation électrique

Les effets du courant électrique sur le corps

Les différents types d'accidents électriques

L'évaluation et la prévention des risques:

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les différentes mesures de prévention en vue de la réalisation d'opération d'ordre non électrique
- Principe de mise en œuvre des opérations.

Les différents domaines de tension, les ouvrages et installations

Les zones d'environnement

Après-midi

Les opérations d'ordre non-électrique

Les outillages électriques et les équipements de protection

Partie pratique :

Exercice pratique par mise en situation et évaluation pour chaque participant

Textes réglementaires de référence :

Code du travail

Décret 2010-1118 du 22 septembre 2010

Norme NFC 18-510/AA1 de l'Union Technique Electrique

Renouvellement : 7 heures (1 jour tous les 3 ans)

Délais d'accès : 15 jours (et +)

Handicap : pour toute demande spécifique, veuillez nous contacter

Tarif : sur devis